



Saint-Avé 2030

Le scénario préférentiel

**La vision des enjeux
du Développement Durable
à Saint-Avé**

Les grandes lignes – Saint-Avé 2030

Dans une dynamique régionale forte, l'attractivité de notre golfe et son pourtour ne s'est pas démentie. Le développement économique local s'est amplifié, mais de manière harmonieuse car mieux réparti, en gagnant vers le nord d'une agglomération vannetaise élargie, au cœur d'un parc naturel régional reconnu. Certes, la commune de Saint-Avé n'est pas maîtresse de ce développement. Mais par sa volonté politique, elle a porté cette stratégie territoriale près des différents acteurs, pour que ce nouvel équilibre territorial probable, se mette progressivement en place. La commune elle-même a su positionner en conséquence ses zones d'activités, sa voirie et flux, ses offres de logement et services.

C'est là notre **Enjeu « Nouveau souffle »** : **Insuffler une politique de développement économique et de création d'emplois, prioritaire et mieux répartie sur le territoire.**

Dans l'esprit et avec le Parc Naturel Régional, la commune de Saint-Avé poursuit son développement grâce à un urbanisme respectueux de l'environnement et des hommes. Avec une politique économe et efficace de la gestion de son espace et des ressources, avec une stratégie d'acquisition foncière et immobilière, une pratique intelligente de la 'culture de la densité' et de nouvelles formes de constructions urbaines, elle a procédé au renouvellement urbain de son centre ville. Elle maintient sa volonté de mixité sociale et générationnelle, avec une politique forte du cadre de vie. Elle préserve et met en valeur son environnement avec l'impulsion du tourisme vert, vers une excellence écologique.

C'est l'Enjeu « Ville durable » : Agir, avec le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, pour une politique d'aménagement durable, solidaire et harmonieuse du territoire.

La lutte contre le réchauffement climatique et la raréfaction des énergies fossiles modifient profondément nos modes de vie. L'économie verte, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les services sont devenus les moteurs de l'économie. Sur l'énergie, la commune de Saint-Avé développe des politiques locales volontaristes, ambitieuses et exemplaires, pour les bâtiments publics et porte ce dynamisme vers l'habitat. En terme de technologie de l'information, l'action de la commune vise à intégrer tous les avéens dans cette constante évolution.

C'est l'**Enjeu « Economie Verte »** : **Anticiper et s'adapter aux conséquences de la raréfaction des énergies fossiles, du changement climatique, d'une société numérique et de services.**

L'une des ambitions fortes de Saint-Avé est de préserver et favoriser toutes les formes de solidarité et de lien social. Dans un contexte toujours plus inégalitaire, dans une société toujours en mouvement, la ville de Saint-Avé est la ville pour tous.

C'est toute la force et la primauté de l'Enjeu « **Une ville pour tous** » : **Face aux tendances socio-économiques et les inégalités induites, intensifier toutes les politiques visant à continuer de faire de Saint-Avé, une « ville pour tous »**

Ceci ne peut se concevoir sans le maintien et l'affichage d'une identité avéenne forte, son identité.

C'est l'Enjeu « **Saint-Avé** » : **Affirmer une identité forte de Saint-Avé à proximité de Vannes.**

A nous d'entraîner dans cette dynamique, tous les acteurs locaux, tous nos partenaires.

L'Enjeu « Tous acteurs » : Informer, sensibiliser, convaincre tous les acteurs (habitants, associations, entrepreneurs...) dans la durée, pour un projet commun soucieux du bien-être de tous, qui concilie développement économique et cadre de vie.

En 2030 ...

Les institutions. Les Régions de France ont vu leurs compétences et leurs moyens renforcés. Une fonction de coordination des politiques sociales, en lien plus étroit avec les Départements (conseillers territoriaux siégeant dans les deux assemblées) leur ont été confiées. Pour la Bretagne, cela se traduit par une forte volonté de développement nécessitant de nouvelles infrastructures. Cette stratégie de développement rencontre celle de notre agglomération par extension concentrique autour de Vannes, vers les communes Ouest (Auray), Est (Rhuys) et intérieures (communauté de communes du Loc'h).

La communauté d'agglomération se développe, les communes perdent de leurs prérogatives, notamment pour le sport, la culture, l'éducation primaire, le social... Cela se traduit par une modification du rapport au territoire, avec des conseillers communautaires élus au suffrage direct, pour une vision de territoire. Du fait surtout de l'évolution des législations (poids prégnant du SCOT...), les communes jouent un rôle de proximité et de relais pour tous les actes de la vie quotidienne des habitants.

Réglementation et fiscalité. Pour tenir ses engagements internationaux de lutte contre le changement climatique, la France renforce sa réglementation à l'égard des émissions de GES (gaz à effet de serre). Elle a opté pour une politique très dirigiste et contrôlée en matière environnementale. Ainsi, les éco-taxes ont pris une part importante dans la fiscalité française pour infléchir les comportements. Elles concernent par exemple les obligations et contrôles des normes énergétiques, la non-utilisation d'énergies fossiles dans le chauffage... La redevance déchets assise sur la collecte individuelle a remplacé la taxe assise sur l'impôt foncier bâti.

Les collectivités ont fortement augmenté les impôts locaux. L'application de la loi s'appuie sur l'évolution des valeurs et comportements de consommation des individus et notamment le fait que la « location de tout » ou la copropriété s'est développée au détriment de la « propriété individuelle ».

Dynamiques territoriales et déplacements. La pénurie progressive de pétrole et le coût élevé des déplacements - transports dans le budget des ménages ainsi que le prix des biens ont entraîné une migration des foyers actifs vers les lieux d'emploi avec la relocalisation d'activités économiques, industrielles et logistiques. On s'est aussi habitué à un «rayon de vie quotidien» plus restreint qu'au début des années 2000. La location reste la solution de logement pour les ménages à revenus modestes.

Ces tendances sont anticipées sur le plan de l'aménagement du territoire et se traduisent, lors de la révision du SCOT et des PLU, par un retournement de la tendance à l'étalement urbain et une concentration territoriale : densification sur les zones déjà construites. Ces tendances sont convergentes avec les objectifs du P.N.R du Golfe du Morbihan.

L'attraction métropolitaine de Rennes et « Nantes-St Nazaire - Aéroport international de Notre-Dame des Landes » s'est renforcée sur le Morbihan. Avec l'achèvement de la LGV (Vannes à 2^h30 de Paris), le Golfe du Morbihan continue d'être une terre d'accueil privilégiée pour les ménages d'actifs. Toujours sur les rails, le ferroutage des marchandises par la LGV en nocturne a remplacé une partie significative du transport de fret par camion longue distance.

Dans ce contexte, le projet de contournement nord de l'agglomération de Vannes-Auray a été abandonné. Mais en revanche, une restructuration complète des voiries communales et d'agglomération a été réalisée, avec séparation des voies automobiles, bus, vélos, piétons.

De plus, une partie du camp de Meucon a été reconvertie en Zone d'Activités Economiques.

L'une des conséquences potentielles mais pas condition préalable, est la création d'un nouvel axe routier structurant, comme prolongement de la voie rapide Redon - Elven jusqu'à Landaul.

Il doit être envisagé une forme d'organisation des flux autres que routiers. Ainsi, le trafic local trouve une alternative hors bus, avec un THNS (très haut niveau de service) de type tramway, qui assure la synergie avec la voie express et/ou avec un meilleur cadencement TER sur Vannes – Auray.

L'automobile est restée le mode de déplacement dominant, mais de nouveaux véhicules urbains (plus petits, économes en énergie, n'utilisant plus le moteur à explosion) sont en service. Les déplacements doux relient le cœur de ville aux hameaux plus excentrés.

Urbanisme et habitat. Dans le cadre des SCOT de seconde génération, la compétence Urbanisme (droit du sol à la parcelle) est devenue communautaire.

En matière d'aménagement, Saint-Avé a poursuivi une politique équilibrée, de manière à ne pas limiter les développements d'activités économiques et résidentielles.

Le cœur de vie principal de Saint-Avé repose sur un centre ville attractif, compact et conforté, renouvelé avec efficacité, qui intègre ses quartiers périphériques, eux-mêmes densifiés, situés à moins de 20 minutes à pied ou à vélo ; le quartier dense plus distant, comme l'habitat du secteur « Poteau Nord » fait place à une approche autre que purement résidentielle.

Cette compacité favorise la réduction des déplacements. Les constructions neuves sont réalisées avec des matériaux sains, à énergie passive ou positive. Les constructions anciennes ont également été rénovées dans un souci d'économie d'énergie.

La proportion de logement pour tous (locatif et accession à la propriété) a atteint les 20% à Saint-Avé (aujourd'hui 13%). En lien avec le milieu associatif, la collocation entre personnes âgées s'est développée comme alternative à la solitude à domicile et pour pallier une baisse de revenus.

Les véhicules à moteur thermique sont interdits dans les cœurs de ville [hors livraison, parking – relais aux abords].

Afin de limiter sa vulnérabilité et assurer pour tous une bonne qualité de vie, la commune a établi son plan de prévention des nuisances environnementales.

Energie et ressources naturelles. La limitation des gaz à effet de serre et des consommations énergétiques est désormais intégrée dans la base de calcul de la fiscalité locale. Pour atteindre l'objectif de 30% d'énergies renouvelables, la production domestique d'électricité par panneaux solaires s'est généralisée. Le développement éolien, de part la présence de l'aérodrome, est limité aux petites éoliennes sur Saint-Avé. Autre illustration en matière d'économie collective de ressources, des citernes collectives de récupération permettent aux particuliers des usages domestiques d'eau non potable (toilettes, lavages,...).

Vie économique. Face à la demande, un parc d'activités de Saint-Avé est dédié à l'accueil d'éco-entreprises (aérothermie, géothermie, solaire thermique, solaire électrique, bio matériaux, rénovation énergétique ...). Un centre d'affaires pour travailleurs nomades propose ainsi des bureaux à la demi-journée.

Pour réaliser les projets lourds, les «partenariats public-privé» sont devenus la norme de l'investissement des collectivités: ZAC, société mixte de transports, aménagement numérique en Très Haut Débit, Contrat de Performance Energétique avec des opérateurs...

Une agriculture diversifiée, le plus souvent biologique, a remplacé progressivement monocultures et élevages intensifs. Les débouchés dans les commerces et marchés locaux, en réduisant les circuits, permettent aux avéens l'accès à des produits de qualité

L'économie culturelle (valorisation des patrimoines, spectacles vivants, séjours d'artistes ...) est devenue une composante forte de Saint-Avé. D'ailleurs, un événement culturel d'envergure a été créé sur Saint-Avé.

Valeurs sociales - modes de vie. L'allongement de la durée de vie mais aussi de la jeunesse, l'augmentation des ménages à géométrie variable, s'accompagnent d'un développement des services à la personne. Les réformes successives des retraites et les aléas de carrière des actifs ont entraîné une diminution des revenus de redistribution et des difficultés sociales. De plus, la proportion de ménages avec un seul adulte a fortement augmenté dans la population.

L'«éloignement» des familles fait que les personnes vieillissantes ont davantage recours à des services marchands (ménages, repas, transports, commerces,...). Ainsi le vieillissement d'une fraction de la population a entraîné la création de plusieurs structures d'accueil médicalisé sur Saint-Avé tout en favorisant le maintien à domicile de personnes âgées. Au quotidien, de nouvelles contraintes voient le jour pour les personnes âgées (tests permis de conduire) avec un impact sur leur mode de vie.

Les conditions de la vie moderne entraînent de plus en plus de stress (augmentation des pathologies de santé mentale). La santé et le bien-être sont devenus des motivations majeures des comportements des Français (sport, spa, relaxation...). Les besoins, les lieux et mode de socialisation se sont multipliés. Une web-télé communautaire a été créée.

De par sa position, Saint-Avé a développé des lieux de ressourcement pour les urbains stressés [loisirs, détente, sports...].

Et comme zone intermédiaire, la commune s'est positionnée sur le tourisme vert, avec ses espaces naturels et agricoles préservés. Avec le développement de ses capacités d'accueil touristiques sur Kérozer, l'aménagement loisirs de Liscuit, c'est désormais une base arrière tranquille du tourisme du Golfe du Morbihan [l'hébergement « au vert » à proximité de la « grande bleue »]. Avec ses dizaines d'hectares de nature, de bois et de plans d'eau, Saint-Avé s'est positionnée comme le « poumon vert » de Vannes [préservation des coupures d'urbanisation et des zones naturelles].

Vie quotidienne. L'ensemble des bourgs du Pays est desservi par des bus fréquents, tous les jours de la semaine.

La vie quotidienne a été bouleversée par l'omniprésence des technologies numériques et de communication (commerces, services en ligne, télétravail, télé-assistance, enseignement à distance...), le développement des cyber-services, profitant de la capacité de l'ensemble des foyers de disposer d'une connexion très haut-débit.

A côté de la gestion spatiale du territoire, la recherche de concordance et l'harmonie au sein des différents temps de la vie quotidienne, que ce soit pour les transports, les services, loisirs..., a favoriser la gestion temporelle sur la commune.

La vie culturelle est le vecteur local de l'échange entre les différents groupes sociaux. Elle fédère des énergies autour de valeurs ou de pratiques communes, en valorisant les acquis du breton dont l'enseignement a poursuivi son développement. Saint-Avé a obtenu un collège public de proximité.

Une politique dynamique de la ville visant à faciliter les liens sociaux autour d'une vie culturelle patrimoniale, sportive et associative, aidée par la densification, a contribué à renforcer tous les liens intergénérationnels et à intégrer toutes les différences.

Une pratique démocratique, où les habitants sont maintenant nombreux à participer aux réunions d'élaboration des projets de la collectivité, est en œuvre.

Cependant, l'accessibilité pour tous aux services, la limitation des inégalités et fractures demeurent des préoccupations continues de la commune qui entend apporter des réponses adaptées et équilibrées.